

DEPARTEMENT  
DU NORD

COMMUNE DE  
JEUMONT

SEANCE  
du

**30 SEPTEMBRE 2008**

**Objet  
de la Délibération :**

*DISSOLUTION DE LA  
COMPAGNIE DE GENDARMERIE  
DE MAUBEUGE – VŒU*

Nombre de Conseillers Municipaux  
en exercice: **33**

# EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an Deux Mille huit, le Trente Septembre à Dix Neuf Heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de **M. Benjamin SAINT-HUILE**, en suite de convocation en date du Vingt Quatre Septembre, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

ETAIENT PRESENTS : MM. SAINT-HUILE, ROUSSEAU, SMAGGHE, DEMEURE, MME LEVEAU, M. DEPRET, MME SOUVART, M. PIETTE, MME SEDLAK, M. DEWELLE, MMES FRASEZ, TENRET, M. PIRE, MMES MASCAUT, WERY, LONA, DELHORS, MM. COUVEZ, ALLARD, BEAUQUEL, MME FLAHAUT, M. VAILLANT, MME ARBIA, M. AISSAT, MME MENU, MM. MAURAGE, DELANNOY, BIAIS, MME LEROY, M. PAVOT.

Formant la majorité des Membres en exercice.

ETAIENT REPRESENTES

MME SALETES	par	MME FLAHAUT
MME NAEYAERT	par	MME SOUVART
MME MARIN	par	M. BIAIS

Mademoiselle Karima ARBIA est désignée Secrétaire de Séance.

Les élus du conseil communautaire de l'agglomération Maubeuge Val de Sambre, réunis en séance plénière ce vendredi 4 juillet 2008, ont adopté la motion suivante :

Le bassin de la Sambre, territoire en crise économique et sociale depuis plus de quarante années a, de par sa position frontalière, subi le développement de réseaux organisés et de trafiquants de stupéfiants ainsi qu'une augmentation progressive de la délinquance.

Par ailleurs, notre territoire est touché depuis sept ans par des diminutions sensibles d'effectifs de fonctionnaires, notamment des services douaniers et une restructuration de la gendarmerie nationale. Cette démarche rend exsangue un territoire qui souffre déjà d'un déficit d'encadrement de l'ordre de 1500 fonctionnaires d'Etat.

Ce manque de moyens touche particulièrement la police nationale. L'intersyndicale représentative des fonctionnaires concernés s'est d'ailleurs exprimée à ce sujet à plusieurs reprises.

Depuis sa création, le 24 juin 2003, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance dénonce et condamne cette situation préoccupante.

Dès le 19 novembre 2003, le Ministre de l'Intérieur, le Préfet de Région et le Préfet Délégué à la Sécurité, ont été fortement interpellés, et ce, de manière explicite, sur ce problème.

Aujourd'hui, les élus sambriens sont informés du projet de redéploiement de la gendarmerie nationale sur notre arrondissement. Ce projet a pour conséquence la dissolution de la compagnie de Maubeuge et sa réaffectation sur Avesnes sur Helpe.

Cette dissolution induit de facto :

- la disparition de la caserne de gendarmerie de Maubeuge,
- la perte de 50 gendarmes et leur famille de notre territoire,
- de 27 militaires redéployés dans l'arrondissement et
- de 23 autres dont la destination n'est pas connue et
- la perte du commandant d'armes de la place de Maubeuge

Au nom de l'équité territoriale et de la cohérence de l'Etat, les élus communautaires appellent l'Etat à prendre ses responsabilités pour protéger leur population et exigent de la part des autorités concernées :

- au minimum 70 fonctionnaires, dans un premier temps, de police nationale supplémentaires pour le commissariat central de Maubeuge, un rééquilibrage pour Jeumont, Aulnoye-Aymeries, hors affectation pour les départs en retraite prévus en septembre,
- une présence renforcée de gendarmes pour la zone de gendarmerie de notre bassin,
- qui permettront une véritable politique de diminution et de suppression des trafics de stupéfiants de notre territoire.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**AYANT** entendu l'exposé de son rapporteur, et après en avoir délibéré,

**ADOpte à l'Unanimité** les termes de la motion concernant la dissolution de la Compagnie de Gendarmerie de Maubeuge.

**FAIT en Séance les Jour, Mois et An que dessus.**

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,  
LE MAIRE**